



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27/01/2017 AAPPMA LA DURDENT

**Le 27-01-2017 à 18H30, Salle du Baillage de Caux
76450 CANY BARVILLE**

Composition du Bureau

Président : Pierre-Marie MICHEL

Vices président : Octavio FERNANDES, Ludovic LEFEVRE

Trésorier : Ludovic LEGRAND

Secrétaire : Mathieu GOTRAND

Autres membres: Gilbert NICOLLE, Claude DEBRÉE
, Jérôme FIDELIN

En introduction de cette 63ème Assemblée Générale, Pierre Marie MICHEL, Président de l'AAPPMA la Durdent, salue et remercie l'assemblée de sa présence.

Ce dernier tient à rappeler que la fédération de pêche est la deuxième la plus importante en termes d'adhérents (après le football) avec un peu plus d'1,4 million de pratiquants. Ce qui implique le fort potentiel de notre vallée en terme de tourisme pêche et ce d'autant plus depuis l'adhésion de l'AAPPMA à l'URNE.

Le Président souligne que quelques 40 000 bénévoles sont mobilisés, soit l'équivalent de 3500 temps plein. L'impact économique de la pêche associative dépasse les deux milliards d'Euros.

Le Président présente les excuses du Vice Président, M Octavio FERNANDES, qui ne peut être présent pour cause de maladie.

Le Président propose de présenter successivement le rapport moral de l'année 2016 avec l'évolution des adhérents, la présentation des différentes manifestations, l'évolution des parcours de pêche, les moyens de communications mis en œuvre pour promouvoir notre association et enfin les partenariats en cours.

Le Trésorier, Ludovic LEGRAND, présentera ensuite le rapport financier 2016 qui sera soumis à l'approbation des adhérents présents.

Pour finir, il sera présenté les actions prévues pour l'année 2017.

RAPPORT MORAL

Il est 18 h45, le Président débute la présentation du rapport moral de l'année écoulée.

LES EFFECTIFS

L'année 2015 a été celle d'un grand changement pour les pêcheurs avec l'arrivée du permis interfédéral. Les pêcheurs adultes ont la possibilité d'acquitter pour un montant de 95 euros, un permis qui leur permet de pratiquer leur loisir dans 91 départements (sauf alpes, massif central; Aujourd'hui, si la réciprocité nationale est bien avancé, il ne reste plus que 6 départements qui ne partagent pas leurs parcours avec l'ensemble des associations française.

Concernant les permis adulte, on peut remarquer une sensible baisse avec 177 permis délivrés, mais celle-ci est à relativiser car l'année 2016 avait été remarqué par une très forte hausse. Les permis se sont répartis de la sorte, 20 pour les pêcheurs uniquement sur la Durdent et 157 pour le permis interfédéral. Ceci confirme l'intérêt de la carte de pêche interfédéral.

Pour les permis jeune, une augmentation significative a été observée avec un passage de 25 à 39 permis délivrés. Cette réussite est probablement due à la baisse significative du tarif.

Concernant les permis temporaires, les cartes vacances sont en légère diminution, l'année précédente avait été particulièrement bonne mais les fluctuations interannuelles sont assez régulières.

Les cartes femmes sont en hausse avec 11 membres féminins soit deux de plus que l'année précédente.

Pour les timbres migrateurs, sur lesquels le Président précise que l'association n'enregistre aucun bénéfice, le nombre reste constant avec 20 pratiquants. Le Président précise que des travaux ou projets de travaux sont en cours sur notre fleuve, ceux-ci visant une meilleure circulation et un accès facilité aux lieux de reproduction pour les poissons. L'association salue et remercie ces initiatives portées par les collectivités d'Hericourt en Caux et de Cany-Barville.

Le Président précise que pour la saison 2017, les points de vente des permis ne changent pas et sont le Café des Glaces à Cany, les OT du plateau de Caux ainsi que carte de pêche.fr.

L'association s'avère donc satisfaite de l'évolution des adhérents qui renouvellent leurs confiances dans l'AAPPMA.

Le Président tient, au nom de l'association, à remercier les Offices de Tourisme qui savent nous accompagner pour mettre en valeur et assurer la promotion du loisir Pêche dans la vallée de la Durdent.

LES MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION

En 2016, notre association a mis en place diverses animations pour promouvoir la préservation de nos rivières et le développement du loisir pêche.

Nettoyages des bords de berges

En 2016, 3 nettoyages ont été organisés dont un lors du Printemps de Cany et un lors de l'opération Leclerc « Nettoyons la Nature ».

Une fois de plus, il est regrettable que ces actions visant à améliorer la qualité de la pêche ne soit pas suffisamment suivies par nos adhérents.

Ateliers PECHE NATURE

Si nous voulons continuer à faire vivre notre association, il faut absolument attirer les jeunes vers notre loisir.

Depuis 2012, un effort particulier est effectué pour assurer la promotion de notre loisir, auprès des jeunes, mais pas uniquement.

Les ateliers pêche nature, c'est un partenariat avec la fédération des pêcheurs de Seine-Maritime visant à permettre à des pêcheurs de bénéficier d'un enseignement gratuit par un professionnel, avec une mise à disposition de matériel de pêche. Lors de ces ateliers, une sensibilisation à l'environnement est proposée avec une incitation à la remise à l'eau des poissons. Ces ateliers sont ouverts à tous et rencontrent un franc succès. Ils sont, également, fortement mis en valeur par la presse locale et participent à la promotion de notre association avec un effet évidemment bénéfique pour sa notoriété.

L'association a organisé 2 ateliers en 2016 (13 avril et 25 mai).

Une quinzaine d'apprenti pêcheurs se sont inscrits et ont pu bénéficier de divers ateliers. De nombreuses prises sont venues récompenser leurs efforts.

Le Président remercie les bénévoles ainsi que Mr Jean Philippe HANCHARD, animateur de la Fédération de Pêche 76, pour son aide et le prêt de matériel.

Printemps de Cany

L'association de la Durdent a de nouveau participé en 2016 à cette manifestation. Cette dernière est organisée par la ville de Cany-Barville et vise à mettre en valeur l'environnement, ceci en partenariat avec des associations locales comme la nôtre.

Lors de cet événement, nous avons pu assurer la promotion de la pêche sportive à la mouche en proposant notamment des démonstrations. Cette manifestation a également été l'occasion de promouvoir à travers une exposition de panneaux, l'intérêt de notre association pour la préservation des milieux à travers des actions comme la protection des frayères et également la restauration de la continuité écologique.

Cette année, un concours de précision de lancer a été mis en place et le vainqueur s'est vu remettre une potée florale offerte et préparée par les services municipaux.

Pour finir cette journée, un nettoyage de berges et du cours d'eau a été réalisé pour démontrer au public la nécessité de nos actions.

Rencontres sur le plateau

L'AAPPMA a été conviée à participer à la 8^{ème} édition de cet événement. La projection d'un film sur la continuité écologique, puis une présentation de la faune et la flore de la Durdent ont été réalisés. Elles ont été suivies d'un débat avec une cinquantaine de participants.

Nous adressons nos remerciements pour cette invitation qui nous a permis de sensibiliser le public aux richesses naturelles de la vallée, mais également à la nécessité de réhabiliter notre fleuve.

Autres points

Le Président indique que le mandat de Président la FD76 a été renouvelé à Mr HANCHARD.

Le Président informe l'assemblée que l'AAPPMA a reçu un courrier de Mr PAUMELLE, propriétaire d'un moulin. Ce dernier souhaitait que l'association s'associe à une procédure visant à ce qu'il obtienne un certificat environnemental. Cette sollicitation n'a pas été approuvée par notre association car, premièrement, cette procédure n'est pas reconnue par le code de l'environnement et, deuxièmement, la DDTM a indiqué que la démarche personnelle de Mr PAUMELLE ne remplacerait pas une mise aux normes exigée par la loi. En outre, le rapport transmis par le propriétaire ne présentait pas suffisamment d'informations sur les dispositions ou aménagements pris par le propriétaire pour assurer le passage des poissons au droit de l'ouvrage. La continuité écologique est des maillons essentiels de la bonne santé de la rivière et conditionne notamment le développement des poissons migrateurs comme la truite ou l'anguille.

L'association considère avec importance le partage des usages sur la vallée et l'hydroélectricité fait partie des activités présentes sur le territoire. Il est suggéré au

propriétaire de se saisir des aides apportées par les structures publiques pour mettre en place une solution qui garantisse un passage suffisant des poissons leur permettant d'accomplir leur cycle de vie.

Les parcours de pêche et leurs évolutions

Entretien des parcours de pêche

Le Président précise que les panneaux cassés ou détériorés ont été remplacés.

Des plantations seront également effectuées courant février sur le nouveau parcours du Mellon.

Une étude pour des travaux sur le parcours des Basses Eaux est en cours. Les aménagements seront proposés aux propriétaires et gestionnaires de ces sites.

Les déversements

Le Président annonce que l'AAPPMA a procédé en 2016 au déversement de 485 kg de truites farios, ceci en 6 déversements sur la rivière, et 350 kilos de truites Arc en ciel sur l'étang des Basses Eaux en 7 déversements.

Il est précisé qu'il n'y a plus de déversements étang en juillet/aout pour permettre l'amorçage pour la pêche du blanc.

Le Président annonce les dates de déversements étang et rivière pour la saison 2017.

Les règles

Le CA a décidé de ne pas modifier les règles cette année ceci dans un but de clarté.

Cependant, le parcours de Robertot sera désormais en toute pêche afin de faire bénéficier les adhérents de la région d'Yvetot d'un parcours plus proche où le prélèvement est autorisé.

Nouveau Parcours

Une nouvelle convention est en cours de signature avec le conservatoire du littoral qui octroie à l'AAPPMA le droit de passage sur une nouvelle parcelle en aval de l'éolienne. Ce parcours des prairies de Paluel fait 320m et sera classé en toutes pêches. Etant donné la proximité avec les zones de chasse de la Basses vallées, les pêcheurs sont très fortement incités à se munir d'un gilet jaune et de signaler leur présence aux chasseurs, dans le respect des différentes activités

Deux autres nouveaux parcours ont été récupérés par l'associations : ce sont le parcours du Mellon (500 m) situé derrière la station d'épuration d'Héricourt en Caux et le parcours du moulin bleu (200 m) situé également à Héricourt. Ces derniers seront classés en parcours mouche No KILL étant donné leur richesse piscicole qu'il serait dommage de dégrader dès la première année.

Communication de l'association

Pour notre association, il est important de pouvoir communiquer régulièrement avec ses membres pour les informer des différentes manifestations et événements. Outre les voies classiques de presse, ou d'encarts dans des guides avec lesquels nous sommes partenaires, l'association dispose d'un site internet

Le Forum très peu utilisé et en fin de droit n'est pas reconduit.

Le Président indique qu'une page Facebook a été créée pour l'association.

Cette année encore, la brochure éditée en partenariat avec l'office de tourisme est de qualité et cela est remarqué par de nombreux pêcheurs extérieurs qui saluent sa clarté et sa précision.

Points divers

Travaux Héricourt en Caux

Suite à l'acquisition par la commune d'Héricourt en Caux, via de une participation de l'agence de l'eau, de l'ancienne pisciculture, des travaux de renaturation vont être entrepris cette année. Ces travaux visent à supprimer les ouvrages bétons et permettre à la Durdent de retrouver son lit originel. Ces travaux assureront d'importants bénéfices pour les populations de truites de la vallée. L'AAPPMA tient à saluer chaleureusement cette initiative !!

Travaux du moulin Montmorency (Cany Barville)

Les travaux d'aménagement de passe à poisson en enrochement sont en cours. Mr Thévenot, maire de Cany-Barville, précise que les travaux ont pris un peu de retard. Ceci est dû au temps froid de ces dernières semaines impactant les travaux de maçonnerie. Un mur de soutien affaibli doit également être restauré rapidement tant que ce dernier est hors d'eau. Ces travaux assureront d'importants bénéfices pour les populations de truites de la vallée. L'AAPPMA tient à saluer chaleureusement cette initiative !!

Recherche de financement

Le Président indique que grâce au travail de prospection de membres du CA, une subvention pour l'acquisition d'une motopompe a été octroyée par le Crédit Agricole de Cany Barville.

Cette Motopompe servira lors des travaux visant à décolmater les frayères afin de permettre une meilleure reproduction.

Garderie

Le Président remercie les deux gardes présents pour leur implication et leur demande leur bilan de l'année écoulée. Les gardes ne déplorent aucune grosse infraction mais plusieurs rappels à l'ordre ont été faits.

Le Président fait part à l'assemblée que trois opérations ont été menées contre des filets à la sortie de la buse de la Durdent. L'AAPPMA s'est portée partie civile et la procédure est toujours en cours.

Le Président annonce également que deux personnes ont émis le souhait de devenir garde. Le CA a répondu favorablement à cette demande et ces derniers sont en cours de formation.

Partenaires de l'association

Le Président remercie cette année encore le travail partenarial entrepris avec de nombreuses collectivités, associations et entreprises. C'est pour cela que nous souhaitons mettre en valeur ce travail dans notre rapport moral.

Ces partenariats permettent nettement de faciliter le travail associatif, d'améliorer notre offre de pêche et également de garder un tarif non prohibitif sur les cartes de pêche.

Le Président profite de la présence de Monsieur Thévenot, maire de Cany-Barville, pour évoquer les excellentes relations entretenues par le biais de nombreuses manifestations communes. La commune nous mets à disposition des salles pour nos réunions, nous mets à disposition gracieuse des parcours de pêche, nous offre une subvention et s'efforce toujours de véhiculer une image positive de notre association.

Notons et remercions aussi la contribution, depuis de nombreuses années de la commune de Paluel, de la Communauté de Commune de la Cote d'Albâtre, et de la communauté de commune du Plateau de Caux fleur de lin, de la commune de Grainville la Teinturière, et d'Héricourt en Caux. Et enfin plus largement les communes qui ont accepté de nous rencontrer pour écouter les actions défendues par l'association.

Nos remerciements vont bien évidemment également à la société EDF qui nous offre une subvention permettant d'acquérir du matériel de pêche et modifier notre signalétique. Enfin, nous remercions le monde associatif qui travaille régulièrement avec nous, le comité des lettres de Grainville, la fédération de pêche de Seine Maritime, le club P'Hautot, les rencontres sur le plateau.

Nous souhaitons également remercier très chaleureusement l'office de tourisme du Plateau de Caux Maritime qui fourni chaque année un travail formidable que ce soit pour les brochures dont la qualité s'améliore chaque année que pour les ventes de cartes de pêche...Enfin un remerciement chaleureux est adressée à Françoise, gérante du café des glaces qui poursuit cette année son activité et encore une fois distribue les cartes de pêche papier

Le rapport moral de l'association est approuvé.

RAPPORT FINANCIER

L LEGRAND, Trésorier, présente le bilan de l'année écoulée. Les différentes lignes de compte sont expliquées à l'assemblée.

Le bilan fait apparaître un total de 27381.29 Euros de recettes et un montant de 24281.94 Euros de dépenses.

Le bilan 2016 pour l'association donne donc un solde positif de 3099.35 Euros.

Le Président donne la parole au commissaire au compte qui a contrôlé l'exercice de l'année.

Ce dernier approuve les comptes et propose à l'assemblée de faire de même.

Sans opposition, les comptes sont donc approuvés. L'aappma constate un excédent financier qu'elle se promet de limiter dès l'année prochaine en investissant dans des opérations qui seront décidées en cours d'année

Le Président propose de passer à l'élection de la commission de contrôle et indique que Mr Schlur se représente, que Mr Faucher se représente à ce poste. Les candidats sont élus à l'unanimité.

Le rapport financier de l'association est approuvé.

Pour clôturer cette Assemblée Générale, le Président et le Conseil d'Administration invitent l'assemblée à partager le verre de l'amitié